

ÉGALITÉ DANS LES ARMÉES : BILAN ET PERSPECTIVES

Armée de terre : une féminisation de l'encadrement militaire

Depuis 30 ans, avec la possibilité d'accéder à l'École de Saint-Cyr, les femmes peuvent briguer les emplois supérieurs de l'armée de terre et trois ont déjà accédé au grade de général. Depuis 2009, cinq officiers ont occupé les fonctions de chefs de bureau opérations instructions, au sein de régiments de l'armée de terre. Depuis 2013, le commandement d'un régiment des forces, le 40e RT, a été confié à une femme qui a immédiatement participé à l'opération SERVAL. Une femme colonel qui a commandé le 28e RT en 2010, termine actuellement le CHEM (centre des hautes études militaires) et devrait bientôt se voir confier de nouvelles responsabilités. Un renforcement significatif de la place des femmes dans l'encadrement de Saint-Cyr va également être concrétisé par l'affectation de femmes aux postes de commandant d'unité, de chef de section en première année, ainsi qu'au poste de chef de section en deuxième année. Avec également des affectations dans l'environnement de la formation et de l'instruction, ce sont, en tout, une douzaine de cadres féminins qui vont occuper des postes à haute visibilité pour les élèves officiers. En 2015, il est également envisagé qu'une femme se voie confier le commandement du bataillon de Saint-Cyr.

Armée de l'air : deux femmes à la tête d'unités opérationnelles majeures

Suite à une longue tradition de la place des femmes dans l'aéronautique française, c'est dès 1976 que l'armée de l'air a ouvert les portes de l'École de l'Air de Salon-de-Provence aux jeunes femmes et depuis 1982 des femmes peuvent être pilote. Et c'est dans l'armée de l'air que l'on compte la première femme général en France. Une femme a été major de sa promotion. Six bases aériennes ont déjà été commandées par des femmes, dont l'emblématique Cité de l'Air, la BA 117. La Patrouille de France a été commandée en 2010 par une femme. L'armée de l'air va poursuivre cette volonté de féminisation de ses cadres et le commandement de la première escadre SolAir Moyenne Portée sera confié à un lieutenant-colonel féminin à l'été 2014. Celui de l'escadron de chasse 2/4 «Lafayette », escadron des forces aériennes stratégiques, pourrait être confié à un officier féminin à l'été 2015.

Marine : des femmes dans les sous-marins.

Si l'École navale n'accueille des femmes que depuis 1993, deux femmes sont déjà devenues amiral, dont l'une est actuellement commandant des forces armées en Polynésie française, et vingt-trois femmes commandent ou ont commandé des bâtiments de surface. Dans la poursuite de cette démarche et de l'évolution des pratiques, la marine a décidé l'affectation à titre expérimental de trois femmes officiers (dont un médecin) à bord d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Après une sélection des volontaires en 2014 et une formation qui débutera en 2015, elles pourront embarquer début 2017. Cette expérimentation pourra à terme conduire à l'ouverture pérenne de la filière « sous-marin » au personnel féminin.

Service de santé des armées : des femmes de plus en plus nombreuses à des postes de responsabilité

Le service de santé des armées est par ses métiers très féminisé et c'est dès 1980 qu'il a créé un corps de sous-officiers féminins. Il compte désormais, 59% de femmes, très présentes sur le théâtre des opérations extérieures ; 40% des officiers sont féminins. L'augmentation du nombre de femmes à l'entrée dans les écoles depuis la fin des quotas entraîne une dynamique de féminisation et amènera de plus en plus de femmes à des fonctions de responsabilité. Dans les années 1990, l'École de santé de Lyon a été commandée par une femme. Aujourd'hui une femme est directrice d'un hôpital d'instruction des armées et une deuxième devrait être nommée en 2014. Une autre est directrice adjointe de la direction des approvisionnements en produits de santé à Orléans. Et c'est à une femme que sera confiée la responsabilité de la communication.

Direction générale de l'armement (DGA) : une femme chef d'un centre de renommée mondiale

Depuis 2013, une femme dirige un centre d'expertise de renommée mondiale dans le domaine de la lutte biologique et chimique. Fin 2013, le ministre a nommé une femme ingénieure générale de l'armement, directrice du programme du futur logiciel de paie appelé à remplacer Louvois pour l'ensemble du ministère. Les jeunes filles étant admises à Polytechnique depuis 1970, la DGA est depuis longtemps un domaine qui leur est ouvert et treize sont déjà devenues ingénieures générales.

Commissariat : un chef de « centre expert » sur deux sera une femme

Si les femmes représentent déjà 27 % des effectifs, les deux dernières années de recrutement ont vu une proportion de plus de 50 % de jeunes femmes. Le service du commissariat créé en 2014 compte, six centres experts dont trois seront dirigés par des femmes.

Deux fois plus de femmes générales en 2019

Il faut compter en moyenne trente ans pour accéder « aux étoiles ». Fin 2013, on compte dix-neuf femmes, rentrées en service à la fin des années 70, parmi les 531 officiers généraux, soit 3,5 %. Le vivier d'officiers supérieurs se féminisant progressivement, la défense pourra compter 5 % de femmes officiers généraux en 2017 et 7 % en 2019.

Une parité à l'avancement

Les armées se sont engagées à veiller à l'égalité des chances à l'avancement. Par catégorie, le ratio de femmes promues / proposables ne sera pas inférieur au ratio des hommes. Lorsque c'est impossible (si aucune femme n'est statutairementposable dans un grade), la proportion de femmes dans les tableaux d'avancements d'une catégorie ne sera pas inférieure à la proportion de femmes de cette catégorie.

Mixité des présidents de catégorie

Avec désormais plus de 26 % des membres du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), les femmes montrent une attention particulière pour la concertation et la représentation des intérêts de la communauté militaire. Chaque fois que c'est possible, il conviendra d'assurer une mixité du tandem président-vice-président de catégorie, soit par l'élection d'un « ticket » mixte soit par la désignation par le président élu d'un vice-président du sexe opposé.

Observatoire de la parité : un mandat renforcé

Si la féminisation des armées françaises est l'une des plus importantes d'Europe, il n'en demeure pas moins souhaitable de pouvoir suivre le parcours des femmes au sein de l'institution et avoir des critères objectifs permettant de mesurer une éventuelle « éviction douce ». Il faut des éléments précis pour connaître les réalités de la condition féminine dans les armées, identifier les potentiels facteurs pouvant conduire les femmes à ne pas poursuivre leur carrière ou à la mettre entre parenthèses. C'est à partir de constats objectifs que pourra s'envisager la mise en place des leviers permettant d'appréhender des situations de déséquilibre entre hommes et femmes. L'Observatoire de la parité sera chargé de synthétiser ces données objectives et de produire des statistiques trimestrielles mesurant notamment l'accès des femmes aux étapes clés de la carrière : diplôme d'état-major, école de guerre, brevets et Centre des hautes études militaires (CHEM), ainsi que l'ancienneté moyenne pour l'accès aux grades de commandant, lieutenant-colonel et colonel. L'Observatoire devra également identifier et analyser les moments et motifs d'interruption de carrière des femmes militaires et les reconversions qui leur sont offertes. Il proposera pour la rentrée 2014 des mesures concrètes pour lever les freins identifiés aux carrières féminines, tels que les interruptions pour congé parental.